

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**VILLE DE WATERVILLE**

À une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 17 janvier 2022, à 19h00, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents : Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse

Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents : Par visioconférence :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1

Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2

Karl Hunting, conseiller au siège no 3

Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4

Véronique Blais, conseillère au siège no. 5

René Bessette, conseiller au siège no. 6 se joint à la séance à 19h14

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h00 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Adoption de l'ordre du jour
- 2.0 Adoption du procès-verbal de la séance 6 décembre 2021
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 15 décembre 2021
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021
- 5.0 Adoption des comptes payés de décembre 2021
- 6.0 Dépôt du rapport sur la délégation de dépenses pour décembre 2021
- 7.0 Période de questions
  
- 8.0 Règlements :
  - 8.1 Avis de motion et présentation du projet de Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Waterville
  
- 9.0 Résolutions :
  - 9.1 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier du MTQ – Reddition de compte 2021



- 9.2 Service d'assistance technique et gestion de projets – Banque d'heures 2022
- 9.3 Activité d'initiation à la pêche – demandes et nominations
- 9.4 Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 9.5 Affectation d'une somme au Fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection
- 9.6 Entente intermunicipale de réciprocité relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies
- 9.7 Appui à la demande de financement de Bleu Massawippi pour le projet Stop Moule Zébrée déposée dans le cadre du programme Écoaction d'Environnement et Changements Climatiques Canada
- 9.8 Politique de travail service incendie 2022-2024

10.0 Varia

11.0 Questions des contribuables

12.0 Levée de l'assemblée

5035-2022-01-17

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.**

5036-2022-01-17

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la session ordinaire du 6 décembre au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.



Il est proposé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de séance du 6 décembre 2021 soit adopté.

5037-2022-01-17

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'ADOPTION DU BUDGET DU 15 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 15 décembre 2021 au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de la séance d'adoption du budget du 15 décembre 2021 soit adopté.

5038-2022-01-17

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2021**

**CONSIDÉRANT** l'article 148.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c.c- 27.1), à l'égard de l'ordre du jour du conseil municipal de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre au moins vingt-quatre heures avant la tenue de la présente séance, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021 soit adopté.



**ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER DU 1<sup>ER</sup> AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller Philippe-David Blanchette  
Et résolu à l'unanimité

**Que** les comptes payés et à payer du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021 soient adoptés :  
Les activités courantes du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021 132,663.48 \$  
Les salaires du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2021 : 63,283.10 \$

La secrétaire-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses encourues par le biais du certificat no.312.

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION DE DÉPENSES POUR LES MOIS DE DÉCEMBRE 2021**

La secrétaire trésorière dépose le rapport de délégation de dépenses pour le mois de décembre 2021.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID-19, aucune question reçue par courriel.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE WATERVILLE**

Gaétan Lafond, conseiller, donne avis de motion de la présentation d'un règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Waterville.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est présentée et remis aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent avis de motion.

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL DU MTQ – REDDITION DE COMPTE 2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 127,235.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2021 ;



**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les dépenses d'investissement et les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les dépenses d'investissement et les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

5042-2022-01-17

**SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET GESTION DE PROJETS – BANQUE D'HEURES 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville considère que quelques dossiers de la Ville requièrent des services d'assistance technique et gestion de projets ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service de Géosymbiose sous forme de banque d'heures pour 2022;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gordon Barnett  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil accepte l'offre de service, sous forme de banque d'heures, de Géosymbiose pour un montant maximal de 16 500\$ taxes incluses.

5043-2022-01-17

**ACTIVITÉ D'INITIATION À LA PÊCHE – DEMANDES ET NOMINATIONS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire organiser une activité d'initiation à la pêche en juin 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville désire procéder à une demande d'aide au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau (PSELCE) du Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et au Programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec (FFQ) pour l'organisation de cette activité;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par la conseillère Véronique Blais  
Et résolu à l'unanimité

**De** nommer Monsieur Philippe-David Blanchette, responsable de l'activité d'initiation à la pêche 2022 pour la Ville de Waterville.



**CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION**

**CONSIDÉRANT** l'entrée en vigueur, le 5 novembre 2021, de la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie municipale et diverses dispositions législatives (LQ 2021, c. 31) (« P.L. 49 »);

**CONSIDÉRANT QU'**à compter du 1er janvier 2022, les municipalités doivent constituer, conformément aux articles 278.1 et 278.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil verra, conformément à la loi, à affecter annuellement les sommes nécessaires à ce fonds pour la tenue de la prochaine élection générale;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**DE CRÉER** un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**QUE** ce fonds sera constitué des sommes affectées annuellement par le conseil, selon ce que prévoit l'article 278.2 LERM;

**AFFECTATION D'UNE SOMME AU FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION**

**CONSIDÉRANT QUE**, par sa résolution numéro 5044-2022-01-17 la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

**CONSIDÉRANT** ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection ;

**CONSIDÉRANT QUE** le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);



**CONSIDÉRANT QUE**, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 3 375 \$;  
En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

D'affecter au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 3 375 \$ pour l'exercice financier 2022 ;

**QUE** les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même l'excédent de fonctionnement non affecté (ou le fonds général de l'exercice).

Le conseiller René Bessette se joint à la séance à 19h14

5046-2022-01-17

**ENTENTE INTERMUNICIPALE DE RÉCIPROCITÉ RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ASSISTANCE MUTUELLE POUR LE COMBAT DES INCENDIES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville et la Ville de Sherbrooke désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du *Code municipal* et des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* pour conclure une entente visant à établir les bases d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies sur leurs territoires ;

**CONSIDÉRANT QUE** les parties possèdent du matériel et des équipements de lutte contre les incendies conformes aux lois, règlements et normes en vigueur

Il est proposé par le conseiller Gaétan Lafond  
Appuyé par le conseiller René Bessette  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville signe l'entente intermunicipale de réciprocité relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies liant la Ville de Waterville et la Ville de Sherbrooke tel que présenté par la Directrice générale;

**QUE** la mairesse et la directrice générale soient autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la Ville.

5047-2022-01-17

**APPUI À LA DEMANDE DE FINANCEMENT DE BLEU MASSAWIPPI POUR LE PROJET STOP MOULE ZÉBRÉE DÉPOSÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ÉCOACTION D'ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES CANADA**

**CONSIDÉRANT** l'annonce de la présence de la moule zébrée dans le lac Massawippi;



**CONSIDÉRANT QUE** le lac Massawippi est un réservoir d'eau douce très important, irremplaçable pour la municipalité et pour l'ensemble de la région;

**CONSIDÉRANT** les travaux de Bleu Massawippi, les expertises, l'état de la situation et le plan d'action sur 10 mois de Bleu Massawippi présenté aux membres du conseil du Parc régional le 21 novembre dernier ainsi que les autres présentations publiques et publications que l'organisme a tenues;

**CONSIDÉRANT** la résolution du Parc régional Massawippi no 21.11.29.06;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet STOP MOULE ZÉBRÉE mentionné en titre est conforme aux plans exposés tant au niveau des actions que des budgets et des échéanciers;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité s'est engagée sur le plan financier à contribuer à ce projet pour une somme de 5000\$ pour l'année 2022 en tenant compte de la nécessité d'investissements publics au niveau fédéral;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'adhérer aux objectifs de ce projet et de l'appuyer;

La conseiller Philippe-David Blanchette déclare qu'il a un intérêt dans ce dossier et qu'en conséquence, il s'abstiendra de participer aux délibérations.

Il est proposé par la conseillère Véronique Blais  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** la Ville de Waterville appuie le projet **STOP MOULE ZÉBRÉE** et entérine son engagement du 5 décembre 2021 d'y contribuer pour la somme de 5000\$.

5048-2022-01-17

#### **POLITIQUE DE TRAVAIL SERVICE INCENDIE 2022-2024**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Waterville souhaite renouveler les conditions de travail des employés du service incendie de la Ville de Waterville;

**CONSIDÉRANT QUE** la rétroactivité sera payable à tous les pompiers, et ce, dans les trente (30) jours suivant la signature de la présente convention collective de travail;

La conseillère Véronique Blais déclare qu'elle a un intérêt dans ce dossier et qu'en conséquence, elle s'abstiendra de participer aux délibérations.

Il est proposé par le conseiller Gordon Barnett  
Appuyé par le conseiller Karl Hunting  
Et résolu à l'unanimité

**D'adopter** la politique de travail entre la Ville de Waterville et les employés du service incendie de la Ville de Waterville pour les années 2022-2024;



**QUE** cette politique abroge toutes dispositions antérieures;

**D'**autoriser la mairesse et la direction générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

## **VARIA**

5049-2022-01-17

### **MOTION DE FÉLICITATIONS**

**Motion de félicitations** à nos employés de voirie pour leur implication significative dans l'organisation et la réalisation du contrat de déneigement pour le MTQ de la route 143 (section ferme Wera – Burroughs Falls). Le conseil souhaite particulièrement saluer l'expertise en déneigement et la complicité de l'équipe de voirie qui permettent d'assurer la sécurité de notre population par l'ajout de ce contrat à leur liste de tâches régulières.

### **QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID-19.

5050-2022-01-17

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 19h20.

---

Nathalie Dupuis, mairesse

---

Nathalie Isabelle, directrice générale

